



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 28 juin 2019, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Convention de niveau 1 entre le Département de l'Eure et le développement de la lecture publique,
- Convention ruralité: un schéma d'évolution de l'offre scolaire en milieu rural dans le département de l'Eure (2019-2022),
- Recomposition du conseil communautaire de l'INSE,
- Scénarios possibles pour la compétence eau potable sur le territoire de l'INSE,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,
- Modification du tableau des effectifs suite au avancement de grade de 2 agents de la commune,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 20 juin 2019

Le Maire